

Réf: Dossier 424250

Avis de constitution

SOCIETE « AD OPTIQUE »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX AGBAN
DERRIERE LA PHARAMCIE DES GRACES, Lot 33, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AD OPTIQUE »

Objet : - EXERCICE DES ACTIVITES DU DOMAINE DE L'OPTIQUE ;
- ACHAT ET VENTE DES LUNETTES PHARMACEUTIQUES ET ACCESSOIRES DE VERRES ;
- EXPLOITATION D'UN LABORATOIRE DE MONTAGE DE LUNETTES ;
- DISTRIBUTION DE LUNETTES ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX AGBAN

DERRIERE LA PHARAMCIE DES GRACES, Lot 33, Ilot 80

Dirigeant(s) Mlle COULIBALY FATOUMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03359 du 10/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42773/GTCA/RC/2025 du 10/07/2025

